

Désignation de l'entreprise : SARL A2B TRADING

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise : 120 rue MARTRE 92110 CLICHY SUR SEINE

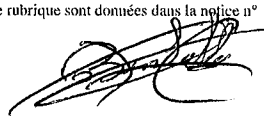
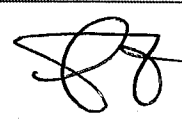
Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 5 1 3 7 1 7 7 1 0 0 0 0 1 8

Néant ☐ *Exercice N clos le,
31/12/2023

						Exercice N clos le, 31/12/2023			
				Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)				AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AB	10 378	AC	10 378		
		Frais de développement *		CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires		AF	3 462	AG	3 462		
		Fonds commercial (1)		AH	104 515	AI		104 515	
		Autres immobilisations incorporelles		AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN		AO			
		Constructions		AP	266	AQ	266		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	70 534	AS	66 184	4 349	
		Autres immobilisations corporelles		AT	130 264	AU	98 888	31 375	
		Immobilisations en cours		AV	58 246	AW		58 246	
		Avances et acomptes		AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT			
		Autres participations		CU		CV			
		Créances rattachées à des participations		BB		BC			
		Autres titres immobilisés		BD		BE			
		Prêts		BF		BG			
		Autres immobilisations financières*		BH	48 541	BI		48 541	
TOTAL (II)				BJ	426 208	BK	179 179	247 028	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL		BM			
		En cours de production de biens		BN		BO			
		En cours de production de services		BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis		BR		BS			
		Marchandises		BT	76 939	BU		76 939	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*		BX	247 552	BY	165 028	82 523	
		Autres créances (3)		BZ	179 777	CA	32 060	147 717	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD		CE			
Comptes de régularisation	Disponibilités		CF	20 569	CG		20 569		
	Charges constatées d'avance (3)*		CH		CI				
	TOTAL (III)		CJ	524 838	CK	197 089	327 748		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)		CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)				CO	951 047	1A	376 269	574 777	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		104 515	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP	(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

 certifié conforme et légal
27/06/24 

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL A2B TRADING		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 94 450)		DA	94 450	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	9 445	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG		
	Report à nouveau		DH	28 209	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	(304 664)	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	(172 559)	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	70 206	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	7 871	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	491 718	
	Dettes fiscales et sociales		DY	148 323	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	29 217	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TOTAL (IV)		EC	747 337		
Ecart de conversion passif* (V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	574 777		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
			1D		
			1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	680 381	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	3 250		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE**

L'AN 2024,

ET LE 17 JUIN, A 10 HEURES

Les associés de la société A2B TRADING, société à responsabilité limitée au capital de 94 450 Euros, dont le siège est sis 120, rue Martre – 92110 CLICHY, se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège social de la société sur la convocation qui leur a été faite par le gérant.

Sont présents :

Monsieur **ANFI Ahmed**, propriétaire de 945 parts
Monsieur **BEN BALLA Habib**, propriétaire de 944 parts

TOTAL 1 889 parts

Monsieur **ANFI Ahmed** préside la séance en sa qualité de co-gérant associé.

TROISIEME RESOLUTION

AFFECTATION DES RESULTATS

L'assemblée générale des associés, statuant aux règles de majorité ordinaire prévues à l'article L.223-29 du Code de Commerce, approuve les propositions de la gérance et, après avoir constaté que les comptes de l'exercice se soldent par une **PERTE NET COMPTABLE de 304 664,02 euros**, décide d'affecter la perte de la manière suivante :

MONTANT ET ORIGINE DES SOMMES A AFFECTER	AFFECTATIONS PROPOSEES ET POSTES CONCERNES
<u>RESULTAT NET AU 31.12.2023</u>	<u>DOTATIONS AUX POSTES DE RESERVES</u>
PERTE 304 664,02 euros	Réserve légale
	Autres réserves
	Réserves réglementées
	Report à nouveau 304 664,02 euros
<u>AUTRES PRELEVEMENTS COMPLEMENTAIRES</u>	<u>DISTRIBUTION DE DIVIDENDES</u>
Sur prime	Dividende global
Sur réserve légale	
Sur autres réserves	
Sur report à nouveau antérieur	
TOTAL 304 664,02 €	TOTAL 304 664,02 €

A

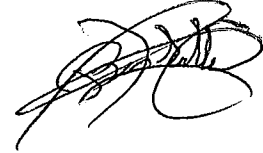
HB

Cette résolution est **ADOPTÉE** à LA MAJORITE ABSOLUE

Monsieur ANFI Ahmed
Co-Gérant Associé

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'A' followed by a horizontal line and a small flourish.

Monsieur BEN BALLA Habib
Co-Gérant Associé

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized 'B' and 'H' with a horizontal line and a small flourish.

Certifié conforme à l'original

Le 27 Juin 2024

Néant ☐ *

Désignation de l'entreprise SARL A2B TRADING

(Ne pas reporter le montant des centimes) *

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	
				1		2	
						3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ	10 378	D8	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	107 977	KE	
CORPORELLES	Terrains			KG		KH	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants M2	KP	266	KQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3	KS	70 534	KT		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	100 586	KW	669
		Matériel de transport *		KY		KZ	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	25 949	LC	3 059
	Emballages récupérables et divers *		LE		LF		
	Immobilisations corporelles en cours		LH	15 630	LI	42 616	
	Avances et acomptes		LK		LL		
			LN	212 966	LO	46 345	
	TOTAL III						
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	8T
Autres participations			8U		8V	8W	
Autres titres immobilisés			IP		IR	IS	
Prêts et autres immobilisations financières			IT	23 541	IU	25 000	
			LQ	23 541	LR	25 000	
TOTAL IV							
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	354 863	ØH	71 345	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4		
		1		2						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	IN		CØ		DØ	10 378	D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	IO		LV		LW	107 977	IX		
CORPORELLES	Terrains	IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS		MG		MH	266	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK	70 534	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencets, aménagements divers	IU		MM		MN	101 255	MO	
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier	IW		MS		MT	29 008	MU	
	Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA	58 246	NB		
	Avances et acomptes	NC		ND		NE		NF		
					NH	259 311	NI			
	TOTAL III		IV		NG					
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7		ØW	
Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ		
Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D		
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	48 541	2G		
TOTAL IV		I3		NJ		NK	48 541	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK		ØL	426 208	ØM		

Exercice N clos le : 31/12/2023

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL A2B TRADING

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
	1	2			5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... –
- 3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL A2B TRADING</u>										Néant ☐ *			
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
Frais d'établissement et de développement			CY	10 378	EL		EM		EN	10 378			
Fonds commercial			RE		RF		RI		RJ				
Autres immobilisations incorporelles			PE	3 462	PF		PG		PH	3 462			
TOTAL I			RK	13 840	RM		RN		RO	13 840			
Terrains			PI		PJ		PK		PL				
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ				
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU				
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV	266	PW		PX		PY	266			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	64 205	QA	1 978	QB		QC	66 184			
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagement divers		QD	69 250	QE	5 380	QF		QG	74 630			
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK				
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	21 378	QM	2 879	QN		QO	24 257			
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT				
TOTAL II			QU	155 100	QV	10 238	QW		QX	165 339			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)			ØN	168 941	ØP	10 238	ØQ		ØR	179 179			
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel						
Frais établissements		M9		N1		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL III		NL						NM					
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW			Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY			Total général non ventilé (NW-NY)		NZ	
CADRE C													
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations								SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL A2B TRADING

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	– incorporelles	6A	6B	6C	6D
		– corporelles	6E	6F	6G	6H
		– titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		– titres de participation	9U	9V	9W	9X
		– autres immobilisa- tions financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	165 028	6V	165 028
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	32 060	6Z	32 060
	TOTAL III	7B	TY	197 089	TZ	197 089
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	197 089	UC	197 089
Dont dotations et reprises	– d'exploitation	UE	197 089	UF		
	– financières	UG		UH		
	– exceptionnelles	UJ		UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I					10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL A2B TRADING				Néant ☐ *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	48 541	UV		UW	48 541			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	198 034		198 034					
	Autres créances clients		UX	49 517		49 517					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée) UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	4 410		4 410					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	9 183		9 183					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	166 183		166 183					
	Charges constatées d'avance		VS								
TOTAUX		VT	475 872	VU	427 330	VV	48 541				
RENOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	3 250		3 250						
	à plus d'1 an à l'origine	VH	66 956			66 956					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	491 718		491 718						
Personnel et comptes rattachés		8C	34 343		34 343						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	64 233		64 233						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	37 584		37 584						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	12 161		12 161						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	7 871		7 871						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	29 217		29 217						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	747 337	VZ	680 381		66 956				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	6 998			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	8 043	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						